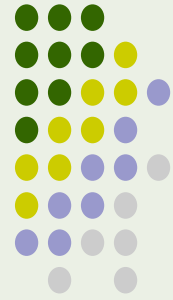


INF'O_(zéro) PHYTO



Lettre d'info « Zones Non Agricoles » pour les communes des bassins versants Cérou et Vère

Edito : le SMRCV sensibilise aussi le grand public

Dans le cadre du contrat de rivière Cérou Vère, le Syndicat Mixte de Rivière met en place de nombreuses actions notamment sur le volet de la préservation de la qualité de l'eau. Dans ce cadre, le Syndicat de rivière travaille sur la réduction de toutes sources de pollutions : industrielles, domestiques, transferts des produits phytosanitaires vers le milieu. Pour ce faire, nous travaillons avec tous les acteurs potentiellement utilisateurs de ces produits. En effet, des actions sont mises en place auprès des agriculteurs pour réduire les risques de pollutions diffuses, nous proposons également aux communes de les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques d'entretien de l'espace public pour supprimer l'usage des produits phytosanitaires. Enfin, depuis cette année, le syndicat mène également des actions de sensibilisation auprès de la population dans le but de les informer de l'évolution de la réglementation, des nouvelles pratiques mises en place dans les collectivités et pour les encourager à agir, eux aussi, à leur niveau, pour contribuer à une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et ainsi limiter les risques de contamination du milieu.

n°3

Septembre 2016

Sommaire :

- EDITO
- Les actions Grand Public
- Des exemples d'implication de la population
- Zoom sur le paillage
- Une nouvelle journée technique

Les actions grand public

Un concours photos « les mauvaises herbes pas si mauvaises » :



sur Vère - Conseil Muni



cahuzac sur Vère - Conseil M

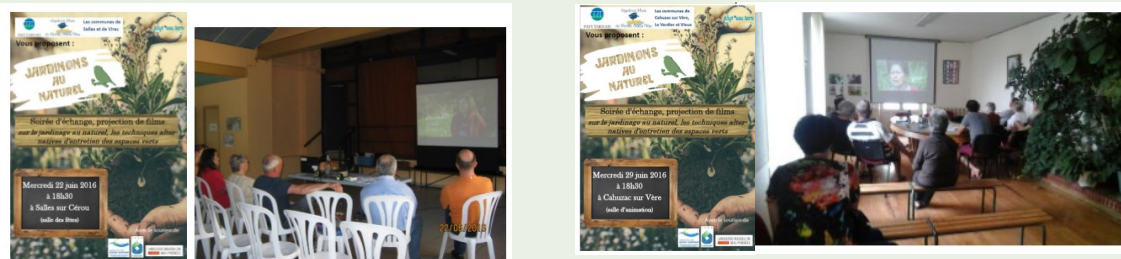


cahuzac sur Vère - Conseil Muni



Participation du conseil municipal des enfants de Cahuzac sur Vère

Des soirées d'échanges sur le jardinage au naturel :



Une expo itinérante tout l'été avec des animations « zéro phyto » :



Les + :

- Les habitants se servent des légumes et aromatiques
- peu de vandalisme
- permet un contact avec la population

**Les + :**

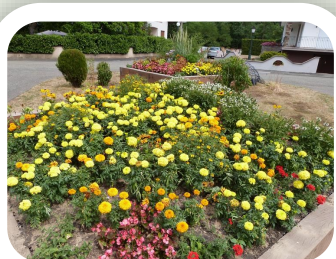
- ♦ responsabilisation des jeunes et sensibilisation

Les + :

- ♦ valorisation paysagère
- ♦ Biodiversité
- ♦ Qualité de l'eau

Citation

La nature est éternellement jeune, belle et généreuse. Elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su le lui ravir »,
George Sand, romancière française.



Des exemples d'actions mises en place par des communes pour impliquer la population

"Des légumes dans les rues" :

La commune a mis à disposition des habitants des légumes et des aromatiques, disposés dans les massifs ou les jardinières du centre ville. Ces espaces sont entretenus sans pesticides.



Plateforme de compostage

La commune a développé une filière de valorisation des déchets de cuisine et de jardin, avec la mise en place d'un lieu de dépôt accessible aux habitants.

Les + :

- sensibilisation des habitants aux problèmes de l'environnement et à la valorisation des déchets
- avoir du compost pour les espaces verts, (possibilité de le redistribuer à la population)

Implication des jeunes

Afin d'impliquer un maximum de personnes sur la commune, la collectivité propose aux ados du foyer des jeunes de participer à l'entretien de certains espaces publics : désherbage cimetière, création hôtels à insecte... En contre partie, chaque reçoit 3 € qui permettront de financer les activités et les sorties du foyer.

Plantation de haies ou création d'un massif avec la population ou les écoles

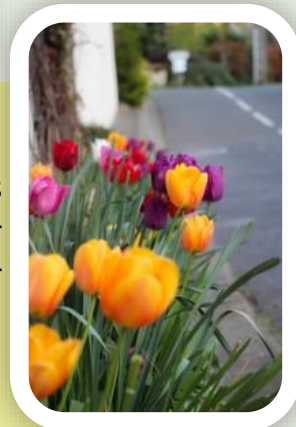


Le fleurissement participatif

De nombreuses communes mettent en place des projets de fleurissements participatifs qui consistent à impliquer les habitants dans le fleurissement de leur rue, de leur devant de porte... Les graines peuvent être fournies par la commune.

Ces projets permettent :

- ♦ D'impliquer la population et de les sensibiliser
- ♦ d'embellir sa rue et de participer à améliorer nettement son cadre de vie,
- ♦ de reconquérir la rue et favoriser les échanges avec le voisinage,
- ♦ de réduire l'effet de serre et d'agir pour la qualité de l'air (fixation des polluants et dégagement d'oxygène)
- ♦ de créer des cheminements agréables pour tous,





Zoom sur le paillage

Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques (écorces de pin, broyat de branches, feuilles mortes,...) ou minéraux (ardoises, galets, ...). Il est généralement utilisé sur des parterres de fleurs ou aux pieds des arbres et des haies.

Néanmoins, les paillis organiques ont la particularité de se décomposer en apportant de la matière organique, ce qui améliore la qualité du sol.

Type paillage	Durée de vie	Épaisseur conseillée	Apport en humus	Coûts estimatifs
Ecorce de pin	3-4 ans	8-10 cm	+++	10€/m ²
Copeaux de bois	<5ans	8-10 cm	+	3€/m ²
Pouzzolane	+++	5-6 cm		
Toiles d'amidon de maïs	<1 an (biodégradable)	40 à 80 µm		2€/m ²
Plaquettes châtaignier	5	8-10 cm	+	3€/m ²

Des paillages artisanaux et à moindre coûts :

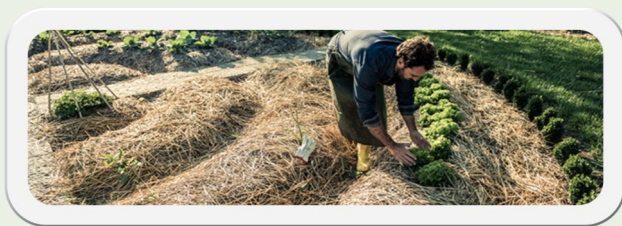
* Les tontes de gazon

- libère rapidement ses éléments nutritifs et convient essentiellement pour les massifs d'arbustes, les pieds d'arbres ou les haies.

- ne pas en mettre une couche trop épaisse (2 cm à chaque tonte) pour éviter de former une sous-couche humide qui pourrait engendrer l'apparition de maladies et attirer des nuisibles, tels que les limaces.

Comme il se décompose rapidement, il faudra le renouveler régulièrement (tous les 1 à 2 mois).

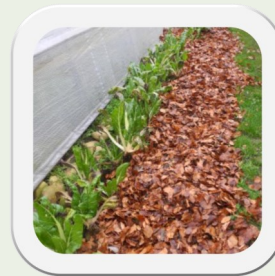
Conseil pratique : en laissant sécher les tontes avant utilisation, vous pouvez étendre une couche de 10 cm



* Le broyat de branches / déchets de taille

Les déchets de taille broyés (8-10 cm d'épaisseur) conviennent pour les massifs d'arbustes ou de vivaces, ainsi que pour les pieds d'arbres ou de haies.

Conseil pratique : ne pas incorporer dans le paillage les branches porteuses de maladies.



* **Les feuilles mortes** peuvent être utilisées en couche de 10 cm pour les massifs d'arbustes, les pieds d'arbres ou les haies.



Avantages :

- maintient l'eau dans le sol (barrière contre les agents asséchants et empêche la végétation concurrente, qui pompe l'eau (et les éléments minéraux) au dépend de l'arbre, de s'installer.
- évite les blessures aux pieds de l'arbre : protection vis-à-vis des engins de fauche,
- isole thermiquement le sol : régule et augmente la température du sol et atténue le risque de gel des racines, permettant une activité racinaire d'une durée et d'une intensité plus importante.
- limite l'apparition des adventices.

Inconvénients :

- Rajouter du paillage régulièrement pour garder une épaisseur suffisante.

Avantages :

- ressource disponible en quantité
- valorisation des déchets verts
- économique
- contribue à la formation d'humus (pour les feuilles mortes et le broyat).

Le Syndicat de Rivière a investi dans un broyeur pour la gestion des rémanents de coupe :

.....



2ème demi-journée : Information Zéro-pesticide

A destination
des élus et
des agents

ENQUETE POPULATION

Le syndicat de Rivière réalise une **enquête "population"** en lien avec l'utilisation des pesticides sur les bassins versants Cérou et Vère.

L'enquête en ligne est disponible sur ce lien : <http://www.mon-enquete-enligne.fr/index.php?sid=76292&lang=fr> ainsi que sur la page d'accueil de notre site internet (cerouvere.e-monsite.com).

Ces informations vous ont été envoyées par mail en mairie.

Syndicat Mixte
de Rivière Cérou-Vère

Témoignages
Débats
Echanges

Démonstration
de
matériel alternatif

Les Pesticides

Et si on s'en passait ?

Au jardin

Dans les espaces
publics

à destination des agents et élus

**Mardi 8 novembre
2016 à 13h45**

Salle des fêtes
CAHUZAC SUR VÈRE (81140)

Echanges,
retours
d'expériences
animés par le
CPIE

Agence de l'eau
ADOUR-GARONNE

Union européenne

l'Europe
s'engage
en Midi-Pyrénées
avec la PSE

LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée

CPIE
UNION REGIONALE
MIDI-PYRENEES

CPIE
PAYS TARNAIS

Syndicat Mixte
de Rivière Cérou-Vère

Clotilde Coupiac

Chargée de mission Espace Rural
Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère
Plateau de la Gare 81640 Salles Sur
Cérou
05 63 36 45 58

Mail : animation.rurale@cerouvere.fr